



Décembre
2012

ARRÊT DE TRAVAIL

Arthroplastie de la hanche par prothèse totale

 après avis de la HAS⁽¹⁾

Pour vous aider dans votre prescription d'arrêt de travail et faciliter le dialogue avec votre patient, des durées de référence vous sont proposées.

Elles sont indicatives et, bien sûr, à adapter en fonction de la situation de chaque patient.

Type d'emploi		Durée de référence *
Travail sédentaire		42 jours
Travail physique léger	Position debout non dominante Charge ponctuelle < 10kg ou Charge répétée < 5kg	70 jours
Travail physique modéré	Position debout dominante Charge ponctuelle < 25kg ou Charge répétée < 10kg	90 jours
Travail physique lourd		Charge > 25kg

* Durée à l'issue de laquelle la majorité des patients est capable de reprendre un travail. Cette durée est modulable en fonction des complications ou comorbidités du patient.

La durée de l'arrêt est à adapter selon :

- l'âge du patient,
- le type de chirurgie, la voie d'abord,
- la pathologie sous-jacente (arthrose, dysplasie, fracture...),
- l'existence de comorbidités,
- les possibilités d'adaptation ou de modification du poste de travail par l'entreprise, notamment pour les postes très physiques,
- la durée et les conditions de transport.